



## MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

# AVIS PUBLIC

Conformément aux directives gouvernementales et en raison de l'entrée en vigueur des mesures restrictives issues du palier d'alerte 4 (alerte maximale) dans la MRC de Matawinie, les membres du conseil municipal siégeront à huis clos à la séance ordinaire du 18 janvier 2021.

Le public ne sera pas admis au cours de la prochaine séance, mais les citoyens sont invités à poser leurs questions, concernant l'ordre du jour de la séance, par courriel à [general@chertsey.ca](mailto:general@chertsey.ca), et ce, avant 16 h le 17 janvier 2021. Un enregistrement vidéo de la séance sera disponible dès que possible sur le site Internet de la Municipalité.

DONNÉ À CHERTSEY, ce 5<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2021.

Monique Picard  
Directrice générale adjointe par intérim  
et Service du greffe